



# JEUNES AQUANAUTES MONTEUILLOIS

## FICHE DE CANDIDATURE SAISON 2009 / 2010



Ce dossier devra être rendu complet pour que vous puissiez accéder aux activités



NOM : Mr / Mme / Mlle \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Né (e) le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ à : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ )

Tél. Domicile : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse Email : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Contre Indication à l'ASPIRINE : NON  - si OUI  Médicament de remplacement à prévoir: \_\_\_\_\_

Niveau de plongée : \_\_\_\_\_ Nombre de plongées en MER : \_\_\_\_\_ Groupe Sanguin : \_\_\_\_\_

- ✓ Certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique ( EN GARDER 1 EXEMPLAIRE )
- ✓ Adresse Email à jour OU 3 enveloppes timbrées à vos Nom & Adresse
- ✓ 2 photos d'identité . (avec nom et prénom au dos ) pour la 1<sup>re</sup> inscription
- ✓ Photocopies des diplômes pour une première inscription ou diplômes passés depuis la saison dernière.

Cotisation :		1 <sup>re</sup> Inscription	2 <sup>me</sup> Plongeur	Renouvellement	2 <sup>me</sup> Plongeur	Membre	Moniteur
Annuelle	ou après 2 ans d'absence		même famille	pas d'absence depuis 2 ans	même famille	Honoraire	encadrant
		175 €	155 €	135 €	115 €	10 €	1 €

### Licence FFESSM ( avec assurance Responsabilité Civile ) :

Adulte	35,55 €
Jeune ( 12 - 16 ans )	22,55 €
Enfant ( 8 - 12 ans )	10,00 €

TOTAL : \_\_\_\_\_ € Chèque à libeller au nom des « J.A.M »

Conformément à l'Article 38 de la Loi n° 84-610 sur le sport, le club des « JAM » informe ses adhérents de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance type « Loisir 1 » couvrant tous les dommages corporels auxquels peut les exposer cette pratique sportive.

Sans cette assurance complémentaire, les plongeurs ne sont pas couverts en cas d'accidents corporels sans tiers responsable.

Le Président des JAM

### Assurance Individuelle Accident :

- Loisir 1 17,00 €
- Loisir 2 28,00 €
- Loisir 3 49,00 €

Chèque à libeller au nom du « Cabinet LAFONT »

### EN CAS D'ACCIDENT LORS D'UNE REUNION ORGANISEE PAR LE CLUB ou « SORTIE CLUB »

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ autorise les responsables de l'association à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

Personne à prévenir : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Fait à Montreuil le \_\_\_\_\_ SIGNATURE

### AUTORISATION POUR LES ENFANTS MINEURS

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ exerçant l'autorité parentale ou tutélaire du mineur : \_\_\_\_\_ l'autorise à pratiquer la plongée sous-marine dans le cadre des entraînements et sorties organisées par le club des JAM. J'accepte que les responsables de l'association prennent les mesures nécessaires en cas d'accident.

Fait à Montreuil le \_\_\_\_\_ SIGNATURE

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et y adhère.

Fait à Montreuil le \_\_\_\_\_ SIGNATURE